



Le **GREAF** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 053

Réfléchir à changer "

Mai 2015

Les questions ethniques et religieuses au Mali



Anne HATLOY, Massa COULIBALY

Editorial



L'enquête révèle que (i) majoritairement, les maliens revendiquent autant leur appartenance ethnique que religieuse, une légère préférence religieuse, autant dans l'absolu que comparativement à l'appartenance ethnique, (ii) pour 4 maliens sur 5, la religion est une affaire personnelle à ne pas mélanger avec la politique, et pour près d'un malien sur deux, l'islam est incompatible avec la liberté d'expression, (iii) au plus, un malien sur cinq connaît les 5 piliers de l'islam, seulement 2% dans l'ordre canonique et 18% dans le désordre, (iv) trois musulmans sur quatre ne lisent jamais le coran, soit qu'ils ne le peuvent

pas, pour barrière linguistique, soit qu'ils ne jugent pas une telle lecture socialement utile, (v) un musulman sur cinq ne prie pas 5 fois par jour, quatre musulmans sur cinq, lorsqu'ils prient, le font principalement à la maison et non dans une mosquée, que l'on continue pourtant à en construire et à y appeler les fidèles avec davantage de décibels.

Les maliens sont assez divisés sur le caractère laïc ou islamique que devrait avoir l'Etat. La laïcité étant le plus prisée par les non musulmans (minoritaires dans le pays) et les personnes de niveau d'éducation secondaire et plus, le défi majeur face à l'islamisation de l'Etat reste l'éducation des populations. Un homme sur quatre voudrait que les femmes se couvrent le visage en allant dans la rue, le double chez les musulmans. Peuplant le monde d'influences néfastes autour de lui et sans doute aussi de sorciers et d'esprits maléfiques, les maliens portent des talismans eux-mêmes, en même temps qu'ils les font porter à leurs enfants, un malien sur cinq et un enfant sur trois.

Massa Coulibaly

Introduction

Du 7 au 20 juin 2014, il a été mené sur le terrain une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 1'210 individus âgés de 18 ans et plus, dont 56% de femmes. Pour ce faire, autant de ménages ont été touchés totalisant 15'363 membres dont 51% de femmes et 56% de ruraux. Le terrain d'enquête était constitué des milieux urbain et rural des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Bamako. Les perceptions de l'échantillon ont trait aux questions ethnique et religieuse en termes d'identité de groupe des individus, de perception de la religion, de la place de la religion, des connaissances et pratiques de l'islam au Mali et finalement de l'islamisme.

1. Identité de groupe

Interrogés sur leurs groupes d'appartenance, les maliens s'identifient autant par la nationalité que par l'ethnie. Plus de 7 d'entre eux sur 10 s'identifient autant maliens qu'ethniques, à raison de 37% autant l'un que l'autre et 35% uniquement maliens. Cette dernière option est de loin plus courante que de se réclamer uniquement de son groupe ethnique (12%). Un peu moins de 7 maliens sur 10 (68%) réclament autant leur appartenance religieuse que nationale, 47% autant maliens que de leur religion et 21% uniquement maliens. Ces premiers traits ne sont ni liés au niveau de bien-être des ménages, ni même significativement au sexe.

En matière de comparaison des appartenances ethniques et religieuses, les Maliens ont un léger penchant plus religieux qu'ethnique (29% contre 16%) avec bien sûr, la majorité qui s'identifie autant à leur ethnie qu'à leur religion (54%). À part le fait qu'il n'y ait pas d'effet genre, pour tous les autres déterminants, la majorité des personnes interrogées se situent dans l'axe médian à équidistance entre le groupe ethnique et la religion.

Dans les régions couvertes par l'enquête, l'écrasante majorité des répondants se déclarent de religion musulmane, 96% environ. Trois de ces musulmans sur cinq se déclarent "musulmans seulement". Les deux sur cinq qui se déclarent appartenir à diverses confréries religieuses (8 identifiées dans l'enquête) y sont dispersés sans que se dégage une quelconque majorité avec toutefois trois grandes confréries, les ançar, hamadiya et tidjanite, pour 61% des musulmans confrériques. Les wahhabites et les sunnites représentent chacun 12%, soit près du quart des confrériques. Les kadriya et hamalite sont les moins nombreux, 6% chacun.

2. Connaissance et pratique de l'islam

Seulement 2% des personnes déclarant être musulmans connaissent les 5 piliers de l'islam dans l'ordre, à savoir la foi, la prière, la zakat, le jeûne et le pèlerinage. Cette connaissance ou plutôt cette méconnaissance ne souffre ni d'effet genre ni d'effet éducationnel, de milieu ou autre. Ils ne sont qu'au total 18% à connaître les 5 piliers de l'islam dans le désordre, soit finalement 20% de musulmans qui connaissent les 5 piliers de leur religion, dans l'ordre et le désordre réunis, un musulman sur cinq. Selon certaines caractéristiques, cela ne fait que 16% des musulmans ruraux contre 26% des urbains, 14% des femmes contre 28% des hommes, 17% des musulmans seulement contre 27% des musulmans confrériques.

Il a également été observé que très peu de musulmans consacraient leur temps libre à la lecture du Coran. Aussi, trois quarts des musulmans du Mali ne lisent jamais le Coran, quatre cinquièmes en milieu rural ou chez les femmes. Ils sont 5% à prétendre lire le Coran chaque jour contre 4% chaque semaine.

Lorsqu'ils prient, le principal lieu de prière des musulmans, indépendamment du milieu de résidence, demeure leur propre maison, et non la mosquée, 84% contre 15%, les femmes encore plus que les

hommes, les moins de 40 ans plus que les autres. Les principaux adeptes de la mosquée sont les 65 ans et plus ainsi que les artisans, le tout à dominance masculine.

Interrogés sur une éventuelle utilisation du code de la famille selon la Charia au Mali, 55% des répondants se prononcent par l'affirmative avec 62% des musulmans d'obédience confrérique. Il n'y a là ni effet milieu ou âge, ni de groupe ethnique, ni même professionnel. Les plus fervents défenseurs d'une telle ligne résident dans des ménages de bon niveau de bien-être, ménages justement dans lesquels l'héritage a un sens contrairement aux ménages démunis. Contrairement au code de la famille, les maliens seraient moins favorables à l'utilisation d'un code pénal selon la Charia (47%), mais avec jusqu'à 58% des musulmans confrériques.

Sur les raisons probables pour lesquelles les gens pensent que les jeunes rejoignent les groupes islamiques combattants, près de deux maliens sur cinq (39%) estiment que les jeunes peuvent rejoindre les groupes islamiques combattants pour gagner leur vie et près de trois sur dix (27%) parce qu'ils n'ont rien à faire, si ce n'est pour obtenir de la drogue (26%). Cela signifie que les gens ne pensent pas que les jeunes rejoignent les groupes islamiques combattants pour des raisons idéologiques, mais plutôt pour des raisons économiques. Ces statistiques sont indépendantes du sexe ou du groupe d'âge, de la religion ou de l'activité professionnelle du répondant.

3. Rôle et poids de la religion

Pour près de deux maliens sur trois (65%), la religion est aujourd'hui plus importante qu'elle ne l'était il y a 10 ans et elle le serait plutôt moins pour seulement un malien sur dix. Ces taux sont respectivement de 72% et 5% pour les musulmans appartenant à des confréries contre respectivement 29% et 44% pour les non musulmans. Au cours des 10 dernières années, la religion est devenue plus importante en milieu urbain (70%), pour les musulmans confrériques (72%), les commerçants (77%) et les employés (73%).

Interrogés sur un ensemble d'affirmations pour savoir s'ils étaient ou non d'accord, les maliens sont dans leur majorité d'accord avec 6 de ces affirmations contre 4 pour leur désaccord. D'abord dans leur écrasante majorité (84%), ils estiment que la religion, quelle qu'elle soit, est une affaire personnelle à ne pas mélanger avec la politique. Une aussi grande majorité érigerait deux interdictions en faveur de la religion, à savoir qu'il devrait être interdit de critiquer les religions au Mali (83%) et qu'il devrait tout autant être interdit de critiquer les leaders religieux au Mali (78%). Plus grave, près de trois maliens sur cinq (58%) estiment que l'islam devrait être érigé en religion d'État. De même, 54% des sondés seraient favorables à l'application de la Charia qui selon eux ne serait que conforme à l'islam. Logiquement donc, ils ne sont que 48% à admettre que l'islam peut conduire à des excès. Difficilement, ils admettent que l'islam prône la violence contre les non musulmans (15%) et qu'il puisse être incompatible avec le progrès économique et social (25%). Pourtant, pour un peu plus de la moitié des sondés (51%), l'islam est incompatible avec la liberté d'expression. Il faut enfin signaler que 47% des musulmans confrériques estiment qu'un musulman ne devrait pas voter pour un non musulman.

Beaucoup d'autres enquêtes le prouvent, les maliens adhèrent volontiers aux organisations communautaires du genre associations de ressortissants ou groupements villageois plus qu'à toute autre organisation politique ou de la société civile. Ici, ils sont membres, à des degrés divers, de telles associations dans 28% des cas contre seulement 10% d'une association de mosquée ou 6% pour un groupe religieux ou dawa, lequel groupe tiendrait des réunions en dehors des heures de culte. Pour les musulmans se réclamant de confréries, ils sont 9% à adhérer à un groupe religieux, dont 1% de dirigeants et autant de membres actifs. Tout comme pour les associations de mosquée, ce sont pour la plupart des agriculteurs et des artisans qui adhéreraient plus à de tels organismes, les derniers proportionnellement plus actifs que les premiers (Tableau 17).

4. Perceptions de la religion

La référence à des personnalités musulmanes augmente au fur et à mesure que l'on quitte des non musulmans aux musulmans se réclamant de telle ou telle confrérie en passant par les musulmans tout court sans aucune spécification. Le prêcheur Haïdara est la première personnalité de référence des musulmans suivie du chérif de Nioro. Chez les non musulmans, la chanteuse Djénéba Seck supplante le prêcheur qui lui-même supplante de peu l'autre chanteur Salif Kéïta (45% contre 42%).

L'influence de l'islam s'est sans doute le plus fait sentir dans les réponses à la question de savoir "quel devrait être l'âge légal de mariage" des femmes et des hommes respectivement. Pour plus de 7 maliens sur 10, la jeune fille devrait être mariée avant l'âge de 18 ans, 15% avant l'âge de 15 ans et 57% entre 15 et 17 ans. Le mariage précoce des filles se trouve ainsi plébiscité. Dans le même temps, seulement 7% des répondants estiment à moins de 18 ans l'âge légal de mariage des garçons, 1% pour moins de 15 ans et 6% entre 15 et 17 ans.

5. Islamisme et influences extérieures

A la question de savoir s'ils se considèrent eux-mêmes tolérants ou non, près de 9 musulmans sur 10 se considèrent comme étant des musulmans tolérants. Ce taux est de 82% pour les musulmans confrériques et de 92% pour les autres. Autant ils se considèrent eux-mêmes comme étant des musulmans tolérants, autant, ils reconnaissent qu'au Mali les gens sont libres de ne pratiquer aucune religion (76%). Plus on est pauvre, plus on croit à la liberté de ne pratiquer aucune religion.

Les maliens sont partagés sur le caractère laïc ou islamique que devrait avoir l'Etat, 52% contre 48%. Le caractère islamique de l'Etat est fortement souhaité par les riches et les musulmans confrériques. A l'opposé, la laïcité est prônée par les non musulmans et les personnes de niveau d'études secondaire ou plus. Il y a là deux défis majeurs, celui de la liberté de ne pas pratiquer de religion et celui de l'éducation des populations, la levée de ce dernier pouvant fortement aider à relever le premier faisant ainsi de l'éducation le défi majeur face à l'islamisation de l'Etat.

Pour savoir si les femmes devraient se couvrir en allant dans la rue, les hommes sont affirmatifs en ce qui concerne se couvrir les cheveux (79% – toujours se les couvrir), les jambes (72%) mais moins en ce qui concerne se couvrir les bras (52% de toujours plus 17% de souvent). Par contre la majorité estime que les femmes ne devraient jamais se couvrir le visage en allant dans la rue (51%). Aussi, ne sont-ils que 25% à estimer qu'elles devraient toujours le couvrir.

Parmi les répondants ayant des enfants, plus du tiers (35%) avouent que leurs enfants portent des talismans alors qu'ils ne sont que 18% eux-mêmes à porter de tels objets protecteurs, au cou, à la cheville, à la ceinture ou à la tête. La principale raison de port de talisman par les enfants demeure la lutte contre les maladies, 23%, avec 39% à Ségou (région où 51% des parents affirment que leurs enfants portent des talismans contre seulement 10% à Bamako. Les autres raisons, par ordre décroissant sont contre les esprits maléfiques (15%), la sorcellerie (13%) ou les convulsions (4%).

Conclusions

Par ordre de préférence, les maliens revendiqueraient en premier la citoyenneté, suivie de leur appartenance religieuse et enfin leur identité ethnique. Environ, la moitié des maliens se prononcent en faveur d'une utilisation du code de la famille ou de code pénal selon la Charia, alors même que la pratique de l'islam au Mali s'appuie sur peu de connaissance particulière de la religion, par exemple seulement 20% connaissent les 5 piliers de l'islam. En même temps, l'école coranique a un statut relativement mitigé dans la société, elle est fréquentée par environ 22% de la population et seulement 20% des sondés pensent qu'elle devrait être obligatoire.